

## Le mandat de protection extrajudiciaire séduit de plus en plus les moins de 65 ans

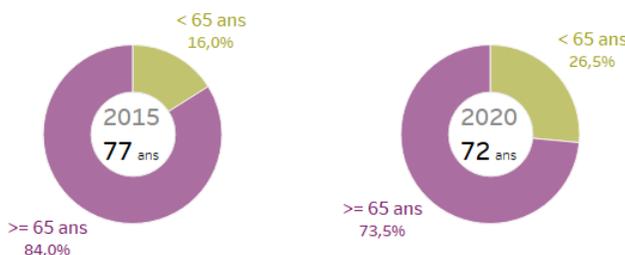
Le mandat de protection extrajudiciaire est un outil de plus en plus populaire auprès des Belges. Les chiffres de la Fédération du Notariat (Fednot) montrent que l'âge moyen des personnes qui font ce mandat diminue d'année en année.

Le mandat de protection extrajudiciaire est l'outil idéal pour prévoir ce qu'il se passera si un jour vous n'êtes plus capable de décider par vous-même. Perte de mémoire, un accident, un handicap, une maladie grave,... Malheureusement, de nombreuses choses imprévues peuvent se passer dans une vie. Cela entraîne souvent des questions compliquées à gérer : payer les factures, gérer les comptes bancaires, que faire de la maison,...

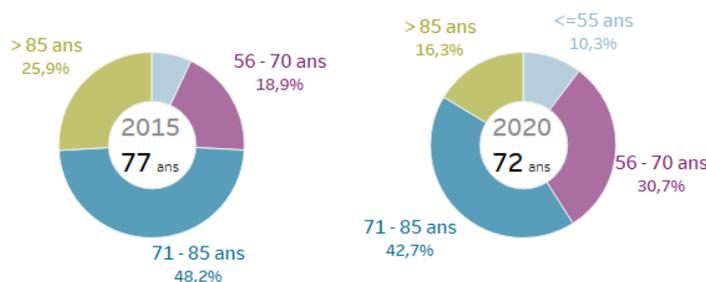
Le mandat de protection extrajudiciaire permet d'anticiper toutes ces questions. En plus de rassurer vos proches, cela vous permet également d'être sûr que vos volontés seront respectées et ne pas devoir attendre l'intervention d'un juge pour une protection judiciaire. « Choisir votre établissement de soin, l'endroit où vous vivrez ou même donner des directives quant au placement de vos économies, tout (ou presque) peut être décidé dans le mandat extrajudiciaire. Votre notaire vous aidera à mettre en musique vos volontés », explique le notaire Sylvain Bavier.

### Il n'y a pas d'âge pour commencer à préparer son futur

Les chiffres de Fednot montrent que l'âge moyen des personnes faisant un mandat de protection extrajudiciaire diminue chaque année. Entre 2015 et 2020, l'âge moyen est passé de 77 à 73 ans. La part des moins de 65 ans a ainsi augmenté de près de 10% durant la même période.



Aujourd'hui, les moins de 55 ans représentent près de 10% des personnes faisant un mandat de protection extrajudiciaire. « Le malheur peut nous frapper à tout âge. Ne pas laisser le hasard décider de votre avenir même en cas d'incapacité, c'est la force du mandat extrajudiciaire », explique Sylvain Bavier, porte-parole de notaire.be.



### +34,2% de mandats

Le mandat de protection extrajudiciaire est de plus en plus plébiscité par les Belges. Depuis plusieurs années, l'augmentation du nombre de mandats faits annuellement est constante. La popularité du mandat extrajudiciaire a encore été renforcée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019. Depuis cette date, les possibilités du mandat ont été étendues. Avant, vous ne pouviez que régler le sort de biens, par exemple votre maison. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, vous pouvez aussi prévoir des choses concernant votre personne, comme le choix de la maison de repos ou des soins.

Avant le confinement dû au coronavirus, cette augmentation constate se vérifiait encore en 2020. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 15 mars 2020, il y a eu en Belgique +34,2% de mandats de protection extrajudiciaire que l'année dernière durant la même période.

---

#### À propos du notariat en Belgique

Chaque année, 2,5 millions de clients franchissent la porte d'une étude notariale lors de moments-clés de leur vie. Ils y reçoivent des conseils indépendants sur mesure qui leur permettent de réaliser en toute confiance des projets tels que cohabiter, vendre une habitation, créer une société ou planifier une succession. Rendez-vous sur le site [www.notaire.be](http://www.notaire.be) pour plus d'informations sur les moments clés de votre vie, des vidéos, des FAQ et des modules de calcul.

#### À propos de Fednot

Le réseau de 1.150 études réunit 1.550 notaires et 8.000 collaborateurs. Ensemble, ils traitent plus de 900.000 dossiers par an. Fednot soutient les études en matière d'avis juridiques, de management, de solutions informatiques, de formations et d'information vers le grand public. [www.Fednot.be](http://www.Fednot.be)

---

#### Tom Jenné

Relation presse et communication externe francophone

M +32 472 76 10 61  
[tom.jenne@fednot.be](mailto:tom.jenne@fednot.be)



Fédération Royale du Notariat belge asbl  
Koninklijke Federatie van het Belgisch Notariaat vzw  
[www.fednot.be](http://www.fednot.be)  
Rue de la Montagne - Bergstraat, 30-34 - 1000 Bruxelles - Brussel



[notaire.be](http://notaire.be)    

Retrouvez sur Notaire.be toutes les infos, la législation et les conseils appropriés à chaque moment clé de votre vie, ainsi que les modules de calcul et les offres immobilières.